Mode d'emploi AIDA

Le 22 mai 2025

Ce document vous indique comment gérer le mot de passe de votre compte de l'académie de Lyon ou de la région académique Auvergne Rhône-Alpes.

Table des matières

1 Qu'est-ce que mon compte (région) académique ?	1
2 Comment changer mon mot de passe ?	1
3 Que faire si je n'ai plus mon mot de passe ?	3
4 Que faire si mon compte est bloqué ?	6
5 Comment vérifier mon mot de passe ?	7
6 Et si ça ne marche pas ?	7

1 Qu'est-ce que mon compte (région) académique ?

Votre compte région académique est ce qui vous permet d'accéder aux services numériques de l'académie et de la région académique. En particulier :

- Le webmail Convergence : <u>https://webmail.ac-lyon.fr</u>
- Le portail Idéal : <u>https://ideal.ac-lyon.fr</u>
- Le portail ARENA (qui permet notamment d'accéder à I-Prof) : <u>https://portail.ac-lyon.fr/</u>

Votre compte est repéré par un identifiant (appelé aussi uid). Si vous vous appelez Jules César, cet identifiant sera probablement jcesar.

Une ou plusieurs adresses mails sont associées à ce compte, généralement de la forme <u>uid@ac-lyon.fr</u> et prenom.nom@ac-lyon.fr. Pour Jules César, il s'agit probablement de j<u>cesar@ac-lyon.fr</u> et j<u>ules.cesar@ac-lyon.fr</u>.

Si vous avez une adresse de courriel pour la **région** académique vous avez probablement d'une part un identifiant pour l'académie (jcesar) et d'autre part un deuxième identifiant pour la région académique (aura-jcesar) associé aux adresses jcesar@region-academique-auvergne-rhonealpes.fr et jules.cesar@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr. **Attention** : si vous avez deux identifiants, un changement de mot de passe pour l'un de ces identifiants n'a aucun effet sur le mot de passe de l'autre identifiant.

Pour accéder aux services de l'académie, vous devez saisir (à votre choix) votre uid ou votre adresse mail, puis votre mot de passe. Le service d'authentification peut également vous demander votre date de naissance.

2 Comment changer mon mot de passe ?

Pour changer votre mot de passe, rendez-vous sur https://assistance.ac-lyon.fr/aida

Vous y trouverez une image ressemblant à ceci :



Cliquez sur cette image. Vous obtenez alors une fenêtre qui ressemble à ceci :



Saisissez votre identifiant et votre mot de passe actuels et cliquez sur le bouton «Connexion».

Si vous ne parvenez pas à vous connecter, c'est que votre mot de passe n'est pas ce que vous croyez ou qu'il a été bloqué. Dans ce cas, passez à la procédure décrite au chapitre «Que faire si je n'ai plus mon mot de passe ?».

Si vous parvenez à vous connecter, vous devez obtenir une page contenant notamment un bouton «Modifier le mot de passe» similaire à celui-ci :



Cliquez sur ce bouton. Une fenêtre apparaît, dans laquelle vous saisirez, comme demandé :

- Votre mot de passe.
- Le nouveau mot de passe que vous voulez choisir.
- Une deuxième fois le mot de passe que vous voulez choisir pour confirmation.

Respectez bien les consignes pour la force du nouveau mot de passe:

Le nouveau mot de passe doit contenir au minimum 12 caractères, une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial. Il ne doit contenir ni le NUMEN, ni votre nom, ni votre prénom.

Cliquez ensuite sur le bouton «Confirmer». Si vous avez un message d'erreur, lisez-le : le plus probable est que vous avez commis une des erreurs suivantes :

- Vous n'avez pas bien entré votre mot de passe actuel.
- Vous n'avez pas tapé deux fois le même mot de passe pour le nouveau mot de passe.
- Votre nouveau mot de passe ne respecte pas les consignes ci-dessus.

Si vous n'avez aucun message d'erreur et êtes renvoyé à l'écran intitulé «Mon compte», c'est que tout s'est bien passé et que votre mot de passe a été changé. **Attention** : il peut falloir attendre une demi-heure pour que le changement de mot de passe soit effectif. Une fois ce délai écoulé, **nous vous conseillons fortement de vérifier que vous arrivez à vous connecter avec le nouveau mot de passe.** Voir le chapitre Comment vérifier mon mot de passe ?

3 Que faire si je n'ai plus mon mot de passe ?

Si vous n'avez plus votre mot de passe, ou que votre compte est bloqué, vous pouvez définir un nouveau mot de passe en suivant la procédure décrite dans ce chapitre.

Pour cela, rendez-vous sur **<u>https://assistance.ac-lyon.fr/aida</u>** afin de le définir à nouveau. Vous y verrez l'image ci-dessous :



Identifiant ou mot de passe oublié

Je ne connais pas mon nom d'utilisateur ou mon mot de passe.

Cliquez sur l'image. Vous arriverez sur une page intitulée «Identifiant ou mot de passe oublié». Cliquez alors sur «**Je suis un personnel de l'académie de Lyon**», puis sur

Je me connecte avec mon NUMEN \rightarrow

Le formulaire suivant s'affiche :

Connexion

Veuillez saisir votre **NUMEN** et votre **date de naissance** pour accéder aux informations relatives à votre compte.

NUMEN	
NUMEN	
Date de naissance Format JJ/MM/AAAA	
Date de naissance (ex: 01/01/1993)	
Type de compte	
Compte académique (@ac-lyon.fr)	~

Valider

Remplissez-le et validez. Si vous ne connaissez pas votre NUMEN cliquez sur «Je ne connais pas mon NUMEN» : vous obtiendrez alors toutes les indications vous permettant de le retrouver.

Cliquez alors sur Modifier le mot de passe: Cochez ensuite la case "j'ai oublié mon mot de passe" et renseignez les informations requises

Mot de passe



J'ai oublié mon mot de passe

Veuillez saisir votre NUMEN et votre date de naissance puis votre nouveau mot de passe.

Ν	U	М	Е	Ν	

NUMEN

Date de naissance

Format JJ/MM/AAAA

Date de naissance (ex: 01/01/1993)

Nouveau mot de passe

Le nouveau mot de passe doit contenir au minimum 10 caractères, une minuscule, une majuscule, un chiffre et un carac

Nouveau mot de passe

Vérification du nouveau mot de passe

Il doit être identique au mot de passe saisi ci-dessus.

Vérification du nouveau mot de passe



Respectez bien les consignes pour la force du nouveau mot de passe:

Le nouveau mot de passe doit contenir au minimum 12 caractères, une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial. Il ne doit contenir ni le NUMEN, ni votre Nom, ni votre prénom.

Cliquez enfin sur "Confirmer".

Attention : il peut falloir attendre une demi-heure pour que le changement de mot de passe soit effectif. Passé ce délai, **nous vous conseillons fortement de vérifier que vous arrivez à vous connecter avec le nouveau mot de passe.** Voir le chapitre «Vérifier mon mot de passe» pour cela.

4 Que faire si mon compte est bloqué ?

Si votre compte est bloqué, il suffit de faire comme si vous ne connaissiez pas votre mot de passe. Voir le chapitre Que faire si je n'ai plus mon mot de passe ?

5 Comment vérifier mon mot de passe ?

Ouvrez une fenêtre de votre navigateur en mode navigation privée et essayez de vous connecter à un service académique, par exemple <u>https://webmail.ac-lyon.fr</u> avec votre identifiant académique (ou région académique) et le mot de passe associé. Si vous y parvenez, c'est que le mot de passe est bien celui auquel vous pensez. Dans le cas contraire, c'est que votre compte a été bloqué ou que vous ne connaissez pas le mot de passe associé à votre identifiant (voir alors les chapitres qui précèdent).

6 Et si ça ne marche pas ?

Si rien ne marche, commencez par relire tranquillement l'intégralité de ce mode d'emploi. Une fois que vous l'aurez relu, et seulement après, essayez de nouveau.

Si vous ne parvenez toujours pas à changer votre mot de passe, vous pouvez contacter l'assistance académique, dont vous trouverez les coordonnées sur <u>https://assistance.ac-lyon.fr</u>, onglet «Contacts». Merci toutefois de ne le faire qu'en dernière extrémité afin d'éviter de saturer le service.